



Le risque

industriel & technologique



Un risque industriel majeur est un événement se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et l'environnement. Les établissements jugés comme dangereux sont soumis à une réglementation particulière, la réglementation des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Les plus dangereux sont répertoriés comme établissements SEVESO.

Information

Qu'est-ce qu'une entreprise SEVESO ?

Une entreprise SEVESO est celle qui a une activité liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses (par exemple, raffineries, sites pétrochimiques, usines chimiques, dépôts pétroliers ou encore dépôts d'explosifs).



Le risque technologique à Brive

Un seul établissement dit « à risques » est implanté à Brive. Les services de la Préfecture ont réalisé un Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui organise les moyens de secours en cas d'accident majeur. La Ville de Brive participe à l'élaboration de celui-ci aux côtés des services de l'Etat. BUTAGAZ est soumis à d'importantes mesures de sécurité. Des exercices spécifiques d'intervention sont régulièrement réalisés par les services de secours.

L'action de la Ville de Brive

La Mairie de Brive a mis en place des procédures afin de pourvoir mettre à disposition, si nécessaire, un hébergement d'urgence, un ravitaillement et une assistance sociale pour les sinistrés si des évacuations d'immeubles (relogement) étaient envisagées en cas d'explosion ou d'accident provenant d'un établissement industriel.

En cas d'aléa, le Plan Communal de Sauvegarde serait déclenché et permettrait de mobiliser les services municipaux pour apporter soutien et assistance aux personnes.

Pour plus de renseignements sur les sites SEVESO :

- Direction de l'Aménagement et du Territoire.
- Préfecture de la Corrèze.
- DREAL Limousin (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).



Le risque industriel & technologique

Le risque industriel fait l'objet d'une information préventive des populations et des salariés travaillant dans les entreprises concernées par le zonage.

Notamment, l'Etat met en place un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) et un PPI (Plan Particulier d'Intervention) qui participent à l'information préventive pour tous les citoyens.

Ces mesures obligatoires pour les installations classées valent servitudes d'utilité publique et sont retranscrites dans les documents d'urbanisme communaux.

Le PPRT Butagaz est consultable en mairie.



→ Lors d'un accident industriel

- Montez à pied dans les étages sans prendre l'ascenseur.
- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment et confinez-vous en fermant et calfeutrant portes, fenêtres et aérations.
- Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer ou encombrer les secours.
- Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités.
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas sauf en cas d'incendie.
- Un dispositif de prise en charge dans les écoles est prévu.



→ Le déclenchement de l'alerte

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE			
sal d'exercice		1 min 41	(Tous les 1 ^{er} mercredis du mois)
sal d'alerte		1 min 41	Silence (5 sec.)
sal de fin d'alerte		30 secondes	



— Ce qu'il ne faut pas faire

- Rester dans un véhicule,
- Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité),
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours),
- Rester près des vitres,
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qu'il se passe dehors,
- Allumer une quelconque flamme,
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

Ayez les bons réflexes



Ecoutez la radio



Eloignez-vous.
Mettez-vous à l'abri



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilation.



Pas de flamme